



**Législature 2015-2020
DELIBERATION N°05-2018
DU 24 MAI 2018**

**APPROBATION DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT,
DU COMPTE D'INVESTISSEMENT, DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS,
DU COMPTE DE VARIATION DE LA FORTUNE ET DU BILAN 2017**

Vu les articles 30, al. 1 lettre f) et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu le compte administratif pour l'exercice 2017 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,

Vu le compte rendu financier pour l'exercice 2017 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le département présidentiel,

Vu le rapport de la commission des finances du 16 mai 2018,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

décide

par 15 voix soit l'unanimité des membres présents

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2017.
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2017 pour un montant de CHF 9'939'342.47 aux charges et de CHF 9'999'020.07 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 59'677.60.
3. D'approuver le compte d'investissement 2017 pour un montant de CHF 10'215'637.05 aux dépenses et de CHF 90'664.- aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 10'124'973.05.
4. D'approuver le financement des investissements nets de CHF 10'124'973.05 par l'autofinancement à raison de CHF 4'928'372.66 au moyen de la somme de CHF 1'294'695.06 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, au moyen des amortissements complémentaires excédant les amortissements ordinaires inscrits au compte

de fonctionnement pour un montant de CHF 3'574'000.00 et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à CHF 59'677.60.

Le solde non couvert, au montant de CHF 5'196'600.39, est financé par le recours à l'emprunt et/ou par les liquidités communales.

5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à CHF 59'677.60 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2017.

D'approuver le bilan au 31 décembre 2017, totalisant à l'actif un montant de CHF 70'889'340.51 qui se compose de :

- Patrimoine financier	CHF 35'132'767.90
- Patrimoine administratif	<u>CHF 35'756'572.61</u>
Total de l'actif	CHF 70'889'340.51

et au passif un montant de CHF 70'889'340.51 qui se compose de :

- Engagements courants et passifs transitoires	CHF 3'472'629.04
- Dettes à court, moyen et long termes	CHF 15'000'000.00
- Engagements envers des entités particulières	CHF 161.65
- Provisions	CHF 2'368'277.50
- Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements	CHF 166'136.46
- Fortune nette	<u>CHF 49'882'135.86</u>
Total du passif	CHF 70'889'340.51

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31.12.2017 à CHF 1'172'400.00 et correspondent à la part qui serait à la charge de la commune sur l'insuffisance de couverture des engagements de la CAP.

Pour Madame Simone Bowman, Présidente
Jacques Nierlé,
Secrétaire général